

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

478^e séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 2 septembre 2014, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse
M. Steve Massicotte, conseiller
M. Francis Perron, conseiller
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Adam Perreault, conseiller
Mme Nancy Benoît, conseillère
M. Richard Cossette, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Monsieur René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier, assiste à cette séance.

1. **Moment de réflexion**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

2014-09-233

Il est proposé par Nancy Benoît, appuyée par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le point «Autres sujets» ouvert et en y ajoutant le sujet *17.1 Bilan des travaux en cours*.

Adoptée.

3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2014**

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

2014-09-234

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de séance mentionnée en titre.

Adoptée.

4. **Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire 4 août 2014**

Aucun.

5. **Administration générale**

5.1 **Dépôts de statistiques**

5.1.1 **Consommation électrique**

5.1.2 **Consommation d'eau**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel et eau.

5.2 Correspondance

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois d'août.

La conseillère Germaine Leboeuf aimerait savoir quelles sont les intentions et les actions que la MRC des Chenaux voulaient posées sur le programme du fédéral pour brancher les communautés rurales à la haute vitesse.

5.3 Adoption des comptes

2014-09-235

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer et les salaires d'une somme de 406 825,52 \$.

Liste des comptes payés	263 226,19 \$;
Liste des comptes à payer	88 191,19 \$;
Liste des salaires	55 408,14 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

5.4 Encaissements

Les encaissements reçus au cours du mois d'août 2014 sont de 161 087,25 \$.

5.5 États financiers des revenus et dépenses au 31 juillet 2014

Les états financiers des revenus et dépenses au 31 juillet 2014 ont été transmis par courriel durant le mois d'août et déposés à la table du conseil en date de ce jour.

5.6 Comité de sélection

CONSIDÉRANT le mandat donné à Claude Grenier Ressources humaines inc. dans le but de remplacer le directeur général et secrétaire-trésorier qui prendra sa retraite;

CONSIDÉRANT QU'il y aura des entrevues suite à une sélection faite par le comité des ressources humaines;

2014-09-236

Il est proposé par Nancy Benoît, appuyée par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser les responsables des ressources humaines soit mesdames Diane Aubut, Germaine Leboeuf, monsieur Adam Perreault pour faire les entrevues et recommander le candidat ou la candidate retenue; monsieur Claude Grenier fera partie du comité de sélection et monsieur René Roy, comme observateur.

Adoptée.

5.7 Location locaux centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 2012-09-280, le conseil municipal avait adopté une résolution établissant que les tarifs de location des locaux et salles du centre communautaire Charles-Henri Lapointe seraient

indexés au début de chaque année suivant l'indice à la consommation du Québec, logement;

CONSIDÉRANT QUE suivant les statistiques reçues, les tarifs doivent être augmentés de 1.7 %;

2014-09-237

Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'accepter que les tarifs des locaux et salles du centre communautaire Charles-Henri Lapointe soient majorés de 1.7 %.

Adoptée.

5.8 Réservation de la salle du centre communautaire

CONSIDÉRANT QU'une demande de réservation de la salle du centre communautaire a été faite dans le but de l'avoir gratuitement;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne provient pas d'une association ou d'un organisme à but non lucratif ;

2014-09-238

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité que cette demande est refusée par les membres du conseil.

Adoptée.

6. Période de questions (15 minutes)

Des personnes posent des questions d'ordre général : épluchette de blé d'Inde, travaux de réfection du chemin Petit Sainte-Marie, frais pour location du centre communautaire, tarification des locaux et salles du centre communautaire.

7. Urbanisme

7.1 Inspecteur en bâtiment

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 2013-09-250, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade avait renouvelé l'entente intermunicipale pour l'application de la réglementation en matière d'urbanisme et d'environnement pour une période d'un (1) an soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE lors de la rencontre préparatoire, le conseil municipal désire renouveler pour une période d'un (1) an;

2014-09-239

Il est proposé par Nancy Benoît, appuyée par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'informer la MRC des Chenaux et les municipalités faisant partie de l'entente, que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade renouvelle ladite entente pour un (1) an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Adoptée.

7.2 Demande d'appui à la MRC des Chenaux

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 2014-08-217 la municipalité avait appuyé une demande d'exclusion de la zone agricole le lot numéro 4 174 720 du cadastre de Sainte-Anne-de-la-Pérade, dans le but de l'inclure dans le périmètre urbain;

2014-09-240

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité de demander au conseil des maires de la MRC des Chenaux un appui dans cette demande d'exclusion.

Adoptée.

8. Loisirs

8.1 Technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire

CONSIDÉRANT QUE la technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire sera en arrêt de travail pour un congé de maternité;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 2014-08-221, la conseillère Germaine Leboeuf et le directeur général/secrétaire-trésorier René Roy étaient autorisés à engager la personne retenue et recommandée par Claude Grenier Ressources humaines inc. ;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu une entrevue téléphonique par le directeur général/secrétaire-trésorier et qu'il a fait des recommandations positives;

2014-09-241

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'entériner la décision d'engager madame Anne Rachel Marchand à titre de technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire pour la période du 21 août 2014 au 26 juin 2015.

Adoptée.

8.2 Éclairage de scène centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 2014-07-197, une autorisation de crédit avait été faite pour l'achat d'éclairage de scène pour le centre communautaire pour une somme de 700 \$, taxes non incluses;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été transmise à la municipalité pour une somme de 1 327 \$, taxes non incluses et que cette acquisition a été reportée à l'étude des prévisions budgétaires 2015;

CONSIDÉRANT QUE la technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire a reçu une estimation des coûts par un autre fournisseur d'une somme de 499 \$, taxes non incluses;

2014-09-242

Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires d'une somme de 573,73 \$, taxes incluses pour l'achat de cet éclairage.

Adoptée.

8.3 Achat de tapis de sol

CONSIDÉRANT QU'une demande pour l'achat de tapis de sol qui serviront à différents cours en groupe;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation des coûts ne dépassera pas 1 300 \$, incluant les tapis, les taxes et le transport;

CONSIDÉRANT QUE l'association Butactik s'engage à payer 50 % du montant total pour ce projet;

CONSIDÉRANT QUE l'autre 50 % pourrait être payé par les profits de la Course Richard Tessier;

2014-09-243 Il est proposé par Nancy Benoît, appuyée par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'autoriser l'acquisition des 40 tapis casse-tête.

Adoptée.

8.4 Spectacle d'Halloween

2014-09-244 Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour le spectacle de l'Halloween par Monsieur Bleu des productions Yahoo soit un spectacle de magie pour les enfants de tout âge, au montant de 660 \$, taxes non incluses.

Adoptée.

8.5 Programme rendez-vous d'automne

2014-09-245 Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires au montant de 300 \$, taxes non incluses pour la programmation rendez-vous d'automne où sera mis en place un jeu de baby-foot humain qui aura lieu le 4 ou 5 octobre prochain dans le parc du pont ou sur les terrains du centre communautaire Charles-Henri Lapointe.

Adoptée.

8.6 Dépôt de la politique de communication

Dans le cadre de la politique familiale, un document sur la politique de communication et médias sociaux de la municipalité a été déposé à la table du conseil et expliqué par le conseiller Adam Perreault.

8.7 Logo politique familiale

2014-09-246 Il est proposé par Richard Cossette, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires d'une somme de 850,82 \$ pour la préparation de 8 logos sur la politique familiale.

Adoptée.

9. Infrastructures d'égout

9.1 Offre de service professionnel

CONSIDÉRANT QU'un avis de non-conformité provenant du MDDELCC daté du 14 août dernier concernant le déversement d'eau usée en provenance du centre récréatif et de l'aréna suite à une inspection en date du 31 juillet dernier;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé à Pluritec ingénieurs – conseils à faire une offre de service professionnelle en infrastructures d'égout avec échéancier dans le secteur de la rue Gamelin;

CONSIDÉRANT QUE les honoraires demandés sont de 21 000 \$ excluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil jugent l'appel d'offre avantageuse ainsi que le délai pour effectuer les travaux qui devraient se terminer au plus tard le 28 novembre prochain;

2014-09-247

Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat à Pluritec ingénieurs-conseils au montant de 21 000 \$ excluant les taxes.

QU'une demande soit transmise au MDDELCC pour que les déversements d'eaux usées se continuent jusqu'au 28 novembre prochain et en informant ledit ministère qu'il n'y a aucune activité de prévue au centre récréatif Jean-Guy Houle jusqu'à cette date et de plus l'aréna sera en opération seulement à compter du 13 septembre 2014.

Adoptée.

9.2 Mandat de présenter une demande d'autorisation MDDELCC

Suite à l'adoption de la résolution numéro 2014-09-247;

2014-09-248

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Michel Bérubé de Pluritec ingénieurs-conseils à présenter une demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le but d'effectuer les travaux suite à l'avis de non-conformité transmis par le MDDELCC;

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade s'engage à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation délivrée.

Adoptée.

9.3 Frais de délivrance d'autorisation

Suite à l'adoption de la résolution numéro 2014-09-248;

2014-09-249

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits d'une somme de 553 \$ au nom du ministère des Finances pour couvrir les frais de délivrance.

Adoptée.

9.4 Avis de motion au règlement numéro 2014-340 décrétant un emprunt maximum de 400 000 \$ pour travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout dans le secteur de la rue Gamelin

Le conseiller Francis Perron donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance ultérieure du conseil, d'un règlement portant le numéro 2014-340 décrétant un emprunt maximum de 400 000 \$ pour travaux d'infrastructures d'aqueduc et d'égout dans le secteur de la rue Gamelin.

10. Aqueduc ruisseau Gendron

10.1 Adjudication du contrat

CONSIDÉRANT QUE des soumissions publiques ont été demandées pour effectuer des travaux de traverse d'aqueduc dans le ruisseau Gendron;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture des soumissions en date du 14 août dernier 6 entrepreneurs ont présenté des soumissions soient :

Forage Tetson ltée	85 194,29\$;
André Bouvet ltée	95 819,71 \$;
Forage Passe Partout inc.	108 708,80 \$;
Dessureault et St-Arnault ltée	120 139,68 \$;
Les Entreprises Delorme inc.	150 595,40 \$;
Les Entreprises Dominick Sigouin	206 405,43 \$;

CONSIDÉRANT QU'après vérification des soumissions par monsieur Cédric Turcotte, ingénieur chez Pluritec ingénieurs-conseils, la soumission de l'entreprise Forage Tetson ltée d'une somme de 85 194,29 \$, taxes incluses est jugée la plus avantageuse et conforme;

2014-09-250 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat à Forage Tetson ltée d'une somme de 85 194,29 \$, taxes incluses.

Adoptée.

11. Aréna

11.1 Rencontre spéciale sur les réfrigérants

2014-09-251 Il est proposé par Nancy Benoît, appuyée par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser madame la mairesse Diane Aubut et madame Fanny Gendre, coordonnatrice de l'aréna à participer à une rencontre spéciale sur les réfrigérants qui aura lieu le 8 octobre prochain à Bécancour; les frais d'inscription et les dépenses encourues seront payés par la municipalité suivant les pièces justificatives.

Adoptée.

12. Bibliothèque

12.1 Tournée d'automne

2014-09-252 Il est proposé par Adam Perreault, appuyé par Francis Perron et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour la participation de mesdames Carole Daigle et Christiane Daigle à la rencontre Réseau en folie – édition 2014 qui aura lieu le 18 octobre prochain, à Trois-Rivières; les frais d'inscription et les dépenses encourues seront payés par la municipalité suivant les pièces justificatives.

Adoptée.

12.2 Achat de livres

2014-09-253 Il est proposé par Francis Perron, appuyé par Richard Cossette et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'achat de nouveaux livres à la bibliothèque municipale pour un montant de 1 000 \$.

Adoptée.

13. États financiers 2013-2014 de l'Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux inc.

L'Association des pourvoyeurs de pêche aux petits poissons des chenaux inc. a déposé à la municipalité les états financiers se terminant au 30 avril 2014 avec avis aux lecteurs.

14. Contribution 2015 à la Société de Développement économique

2014-09-254

Il est proposé par Steve Massicotte, appuyé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'informer la Société de Développement économique, après discussion avec les membres du conseil, la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade diminuera de façon importante le financement accordé à la SDE;

QU'une confirmation du montant sera transmise après l'adoption des prévisions budgétaires 2015.

Adoptée.

15. Rapport de subvention

2014-09-255

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux au coût de 33 255,19 \$ pour un montant subventionné de 14 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité;

QUE le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée.

16. Demandes

16.1 Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan

2014-09-256

Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyée par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'autoriser l'Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan à effectuer une tournée de visibilité sur le territoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

17. Autres sujets

17.1 Bilan des travaux en cours

Le directeur général/secrétaire-trésorier fait un résumé des travaux réalisés durant le mois d'août (pavage de rues, fossés chemin Petit Sainte-Marie).

18. Rapport de comité

Le conseiller Adam Perreault donne de l'information sur la politique familiale, deux rencontres sur les ressources humaines (remplacement du directeur général/secrétaire-trésorier, convention collective), dernière assemblée de la Coopérative jeunesse de service, 5 à 7 de la SDE avec la participation d'une trentaine de personnes (politique d'achat local, site internet).

Le conseiller Francis Perron donne de l'information sur l'épluchette de blé d'Inde aux profits du Club de hockey sénior qui a eu lieu le 30 août dernier.

La mairesse Diane Aubut donne de l'information sur la réunion des maires à la MRC des Chenaux (dépôt de la demande de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade pour modifier le schéma d'aménagement permettant d'effectuer des travaux pour une virée à l'Île-du-Large Est, présentation du plan d'action du pacte rural de la MRC, bilan de fréquentation du parc de la rivière Batiscan en

date du 30 juin soit 7 % de la population péradienne); elle informe qu'il y aura une rencontre du comité de l'aréna le mercredi 3 septembre suite à l'ouverture qui aura lieu le 12 septembre prochain.

19. Période de questions (15 minutes)

Des personnes posent des questions d'ordre général : travaux d'infrastructures d'égout, tarif de location du centre communautaire, Société de développement économique.

20. Clôture de la séance

2014-09-257

L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyée par Francis Perron et résolu à l'unanimité, que la présente séance est levée à 20 h 57.

Adoptée.

Diane Aubut
Mairesse

René Roy
Directeur général et secrétaire trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Aubut, mairesse